

## 1871 - DEMANDE D'ACCREDITATION DE L'ARBITRE

### SECTION 1 - DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je, \_\_\_\_\_, avocat en exercice et membre en règle du Barreau du Québec, déclare remplir les conditions de base afin d'être accrédité à titre d'arbitre, et demande d'être accrédité par le Comité accréditeur en arbitrage du Barreau du Québec.

#### 1.1 Assurance responsabilité professionnelle

- Je détiens une assurance responsabilité professionnelle auprès du FARPBQ.

#### 1.2 Formation et/ou expérience en arbitrage

- J'ai suivi une formation de base de 40 heures en arbitrage reconnue par le Comité accréditeur en arbitrage du Barreau du Québec, et ce, au cours des cinq (5) années précédant cette demande. *Les candidats qui ont suivi une formation en matière d'arbitrage, plus de cinq (5) ans avant leur demande d'accréditation, doivent faire état de la mise à jour de leurs connaissances à la satisfaction du comité d'accréditation. Le comité pourrait alors exiger du candidat de suivre une formation complémentaire.*
- 

**OU**

- À défaut d'avoir suivi la formation, j'atteste d'une expérience à titre d'arbitre pertinente et j'ai déjà agi à titre d'arbitre conventionnel dans au moins cinq (5) dossiers d'arbitrage civil ou commercial dont les descriptions sommaires apparaissent à l'annexe A.
- 

### SECTION 2 - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

No de membre : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Barreau de section : \_\_\_\_\_

Adresse du domicile professionnel (conforme à celle du Tableau de l'Ordre) :

No Rue Ville Code postal

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Date(s) de la formation : \_\_\_\_\_

Lieu

Date

Signature

### SECTION 3 - FRAIS POUR L'ÉTUDE DE LA DEMANDE – MODES DE PAIEMENT

Les frais d'étude de la demande sont de 74,73 \$  
(65 \$ plus les taxes applicables)

No de TPS : R 106773344 RT000 No de TVQ : 1006163188 TQ0002

Par carte de crédit \*  
(paiement en ligne)

Par chèque ou mandat, ci-joint  
(à l'ordre du Barreau du Québec)

\* Pour effectuer un paiement en ligne, veuillez vous rendre au [www.barreau.qc.ca/paiement](http://www.barreau.qc.ca/paiement) et sélectionnez le formulaire **1871**.

#### Important

- Si vous payez par carte de crédit, veuillez remplir ce formulaire et nous le transmettre par courriel ou par la poste. Veuillez effectuer votre paiement au [www.barreau.qc.ca/paiement](http://www.barreau.qc.ca/paiement) et sélectionnez le formulaire 1871.
- Si vous payez par chèque, veuillez remplir ce formulaire et nous le transmettre par la poste, accompagné de votre chèque (ou mandat) à l'ordre du Barreau du Québec.

Service de la qualité de la profession  
Maison du Barreau  
445, boulevard Saint-Laurent, bureau 345  
Montréal (Québec) H2Y 3T8  
Télécopieur : 514 954-3451

[accreditation@barreau.qc.ca](mailto:accreditation@barreau.qc.ca)

#### À l'usage du Comité accréditeur seulement – Vous n'avez pas à remplir cette section.

Frais d'administration, paiement reçu le : \_\_\_\_\_

Mode de paiement :  Visa  Mastercard  Chèque no \_\_\_\_\_  Mandat

Vérifié le : \_\_\_\_\_ Accrédité le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

*Note : dans ce formulaire, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes*

Par cette demande de reconnaissance par son ordre professionnel, le candidat s'engage à se soumettre à l'autorité du Bureau du syndic et de l'inspection professionnelle (Qualité de la profession).

